



RÈGLEMENT OFFICIEL

Course des 252 marches – Develier – Édition 2026

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des épreuves organisées dans le cadre de la course des 252 marches, se déroulant à Develier le dimanche 6 septembre 2026.

1. Organisation

La course est organisée par le comité du groupe de la course des 252 marches, en collaboration avec les sociétés locales de Develier.

2. Conditions de participation et responsabilités

- La participation aux courses se fait à ses propres risques et sous sa propre responsabilité.
- Chaque participant-e doit être couvert-e par une assurance accident personnelle.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de blessure.
- Aucun frais de sauvetage et/ou d'évacuation ne sera pris en charge.

3. Inscriptions et tarifs

Les inscriptions doivent être effectuées en ligne sur le site internet suivant : www.mso.swiss. Elles sont personnelles, fermes et non remboursables.

Les tarifs sont les suivants :

- Tarif « *Promo Flash* » : CHF 15.00 jusqu'au dimanche 12 avril 2026 à 23h59.
- Tarif standard : CHF 25.00 du lundi 13 avril 2026 au mercredi 2 septembre 2026 à midi.
- Tarif « *inscription sur place anticipée* » : CHF 35.00 du mercredi 2 septembre 2026 à 12h00 jusqu'au jour de la course.

Il vous sera encore possible de vous inscrire sur place de **09h00 à 10h00** pour la course populaire.

Veuillez noter que les courses « ados & enfants » sont 100% gratuites. Nous vous conseillons de vous inscrire en ligne afin d'avoir votre dossard personnalisé. Pour ces courses, il sera également possible de vous inscrire sur place le jour de la course de **14h30 à 15h30**.

4. Catégories et horaires

Ci-dessous, voici les différentes catégories et horaires de départ des courses :

Catégories populaires	Âge	Distance	Départ à
Juniors Dames	16 - 19 ans	8.3 km	10h30
Dames 1	20 - 29 ans		
Dames 2	30 - 39 ans		
Dames 3	40 - 49 ans		
Dames 4	50 ans et plus		
Juniors Hommes	16 - 19 ans		
Hommes 1	20 - 29 ans		
Hommes 2	30 - 39 ans		
Hommes 3	40 - 49 ans		
Hommes 4	50 ans et plus		

Les enfants plus jeunes que les âges définis ci-dessus peuvent participer à la course populaire sous réserve d'une autorisation parentale écrite. Le comité se réserve le droit de refuser une participation en cas de doute sur les capacités ou la sécurité de l'enfant.

Catégories courses jeunes	Âge	Distances	Départ à (à la suite)
Ados II	13 - 15 ans	2.1 km	16h00
Ados I	10 - 12 ans	1.3 km	
Enfants	7 - 9 ans	650 m	
Minis	2 - 6 ans	325 m	

5. Parcours

- Le départ et l'arrivée se font depuis le terrain de football de Develier.
- Le parcours inclut les 252 marches ainsi que des sentiers communaux et forestiers.
- En revanche, pour les plus jeunes, le parcours est situé aux alentours de la fête du village et n'inclut pas un passage par les 252 marches.
- Il est entièrement balisé par l'organisation.
- Le port du dossard est obligatoire et doit être visible durant toute l'épreuve.

6. Sécurité

- Suivez scrupuleusement les consignes des bénévoles et signaleurs.
- Veillez à traverser la route cantonale uniquement lorsque cela est sécurisé par les bénévoles.
- Tout comportement dangereux ou antisportif peut entraîner une disqualification immédiate.

7. Respect de l'environnement

- Merci de respecter la nature et les habitants.
- Ne rien jeter sur le parcours. Des poubelles seront disposées après les points de ravitaillements.

8. Chronométrage et classements

Le chronométrage est assuré par MSO Chrono pour toutes les catégories.

Les résultats officiels sont publiés en ligne après la course. Y compris les chronos de la course sprint « Grimpe des 252 marches ».

9. Prix

La remise officielle des prix se déroulera à 13h30 sur le site de la fête du village de Develier.

Des récompenses seront remises uniquement pour les catégories suivantes :

Courses populaires (8,3 km)

Les 3 premiers des catégories populaires suivantes :

Catégories populaires	Âge
Juniors Dames	16 - 19 ans
Dames 1	20 - 29 ans
Dames 2	30 - 39 ans
Dames 3	40 - 49 ans
Dames 4	50 ans et plus
Juniors Hommes	16 - 19 ans
Hommes 1	20 - 29 ans
Hommes 2	30 - 39 ans
Hommes 3	40 - 49 ans
Hommes 4	50 ans et plus



Course sprint « grimpe 252 marches », toutes catégories populaires confondues

- 1^{ère} femme
- 2^{ème} femme
- 3^{ème} femme
- 1^{er} homme
- 2^{ème} homme
- 3^{ème} homme



10. Modifications et annulations

L'organisation de la course se réserve le droit de modifier le parcours, les horaires ou d'annuler la manifestation en cas de force majeure (météo, sécurité, décisions administratives, etc.).

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation indépendante de la volonté de l'organisation.

11. Données personnelles & droit à l'image

Vos données personnelles seront utilisées uniquement pour la gestion de la course et l'éventuel envoi d'une newsletter annuelle. Les résultats seront publiés en ligne sur le site MSO Chrono.

Les participants autorisent l'utilisation de leur image (photo ou vidéo) prise dans le cadre de la course pour toute communication liée à l'événement.

12. Litige

En cas de litige, le groupe d'organisation de la course des 252 marches est responsable de rendre une décision, qui ne peut être sujette à aucune contestation ou recours.

13. Acceptation

En vous inscrivant à cette course, vous acceptez sans réserve ce règlement dans son intégralité.

Approuvé par le comité d'organisation des 252 marches.

Le groupe de la course des 252 marches

Develier, le 31 mars 2026